

 <p>87 la cgt</p> <p>Le syndicat des agents du conseil départemental de la Haute-Vienne</p>	<p><i>Proche,</i></p> <p><i>Efficace,</i></p> <p><i>Solidaire</i></p>	<p>SYNDICAT CGT du Conseil Départemental de la Haute-Vienne</p> <p>11, rue François Chénieux CS 83112 87031 LIMOGES CEDEX 1 05 44 00 11 95 - 06 51 90 35 11 cgt@haute-vienne.fr Blog : cgt-cd87</p>	<p>Application Silia :</p> <p> Google Play</p> <p> App Store</p> <p></p> <p>code d'accès 21037359</p>
---	---	---	--

À Limoges, le 05 novembre 2024

**À l'attention de Monsieur Franck Perrachon,
Directeur Général des Services du conseil départemental de la Haute-Vienne.**

Objet : Mise en place de jours de pénibilités pour les agents des collèges / ménage

Monsieur,

Compte tenu des premiers résultats de l'audit concernant les causes de l'absentéisme au sein du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, nous souhaitons vous proposer la mise en place de jours de pénibilités au bénéfice des agents des collèges, et du service de la logistique centrale.

Ces agents sont exclus de fait de l'expérimentation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi, et ils n'ont pas de tâches télétravaillables. Ces métiers sont également sujets à de nombreux accidents de travail et maladies professionnelles. C'est dans ce cadre que nous souhaiterions que soit mis en place ces jours de pénibilité, afin de compenser la difficulté de leurs métiers et leur exclusion des expérimentations et protocole en cours.

Dans le cadre de la démarche Qualité de Vie au Travail, il serait intéressant de pouvoir leur apporter une amélioration de leurs conditions de travail. Cela ne coûterait rien à la collectivité, et permettrait d'accroître l'attractivité de ces postes.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général des Services, nos respectueuses salutations.

Pour le collectif CGT,
La secrétaire Générale,

Caroline MAZILLE

